PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS RETRAITÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Tenue le mardi 2 juin 2009 à 16 h 00 dans la salle M-415 du Pavillon Roger-Gaudry de l'Université de Montréal

Étaient présents : Ali, Ather; Boucher, Jacques; Brazeau, Jacques; Brunet, Robert; Cléroux, Robert; Couturier, Guy; Davignon, André; Delorme, Charles Bernard; Demers, Jean-Marie; Demers, Pierre; Derome, Jean-Robert; Dion, Marie-Anne; Dufort, Normand; Durand, Guy; Fortin, Aline; Fortin, Fabienne; Fréchette, Marcel; Gagnan, Michèle; Gagnon, Micheline; Giroux, Lise; Godin, Jean Cléo; Hélal, Georges; Imbach, Andrée; Kessous, Allegria; Laberge-Nadeau, Claire; Lajoie, Andrée; Lèbe, Rose-Marie; Leclerc, Denise; Lefebvre, Yves; Lespérance, Michel; Létourneau, Jacques; Loranger, Jean-Guy; Lussier, Jean-Paul; Marinier, Raymonde L.; Mathieu, Léo; McNeil, Jean; Michaud, Monique; Nadeau, Pierre; Rolland-Thomas, Paule; Rondeau, Gilles; Sales, Arnaud; Simard, René; St-Pierre, Jacques; Thibaudeau, Marie-France.

1- Ouverture de l'assemblée et adoption de l'ordre du jour.

Le président de l'APRUM, Jacques St-Pierre, demande aux membres présents d'autoriser Robert Brunet à agir en tant que président de séance. Jean McNeil appuie. La proposition est acceptée à l'unanimité.

L'Assemblée générale annuelle est alors déclarée ouverte à 16h06. Et sur proposition de Michel Lespérance, dûment appuyée par Marie-France Thibaudeau, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2- Adoption et suivi du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 3 juin 2008.

Le président demande si le procès-verbal est conforme. Sur une proposition de Jean McNeil, appuyée par, Ather Ali le procès-verbal est déclaré conforme et adopté à l'unanimité. Le président remercie le secrétaire de l'APRUM, Gilles Rondeau, pour la rédaction de ce procès-verbal et pour sa contribution à notre association.

3- Rapport du président.

Le président mentionne que notre association se porte bien et qu'elle compte présentement 569 membres en règle, ce qui est exactement le même nombre que l'année dernière. Dès que nous sommes avisés qu'un professeur prendra sa retraite, nous essayons d'obtenir son adresse et lui envoyons les documents normalement acheminés à nos membres en plus d'une invitation à se joindre à nous. Ainsi 36 professeurs ont pris leur retraite au cours de l'année écoulée et ont été approchés dans la mesure du possible. Hier, au 1^{er} juin 2009, 10 membres du corps professoral sont devenus retraités.

Le président souligne qu'il est aidé par les membres du Conseil dans l'accomplissement de ses fonctions. Le président remercie les membres du Conseil pour leur soutien et leur implication. L'Association est aussi soutenue par des membres qui assument des responsabilités dans des dossiers spécifiques. Le président souligne leur apport et les en remercie au nom de tous. Deux personnes quittent le Conseil, soit Evelyne Lapierre-Adamcyk (démographie) et Réal Lallier (médecine vétérinaire) et le président les remercie sincèrement pour la contribution qu'ils ont apportée au cours de l'année écoulée

Comme il le fait chaque année, le président souligne le décès de certains de nos membres en cours d'exercice. Ils sont au nombre de 15

Michel Duquette

22 août 2008

Sciences économiques

Shaun Govenlock

17 septembre 2008

Service social

Léonce Hamelin	19 septembre 2008	Théologie
Saroj K. Chakrabarti	9 octobre 2008	Médecine du travail et hygiène du milieu
Émile Seutin	6 novembre 2008	Linguistique et traduction
Alan Ford John Reighard Gérard de Montigny Gérard Pageau Jacques de Repentigny	23 novembre 2008 17 janvier 2009 30 janvier 2009 7 février 2009 18 mars 2009	Linguistique et traduction Linguistique et traduction Stomatologie Sciences biologiques Micribiologie et immunologie
Jacques Nantel	27 mars 2009	Méd. du travail et hygiène du milieu
Guy Lavoie	6 avril 2009	Psychologie
Daniel Sloate	15 avril 2009	Linguistique et traduction
Gaston de Lamirande	5 mai 2009	Biochimie
Pépin Jean-Guy	10 mai 2009	Santé buccale

En terminant, il félicite les 10 collègues qui ont été proclamés «professeurs émérites». On retrouvera sur le site web de l'APRUM, à la rubrique «À l'honneur», l'hommage qui a été rendu à chacun. Ce sont :

Marcel Boyer	Sciences économiques
Jean-Marc Brodeur	Médecine sociale et préventive
Maurice Cusson	École de criminologie
Luc Léger	Kinésiologie
Serge Lusignan	Histoire
Ejan Mackaay	Droit
Igor Mel'cuk	Linguistique et traduction
Yves-Charles Morin	Linguistique et traduction
Pierre Nepveu	Littératures de langue française
Arnaud Sales	Sociologie

A aussi été honoré, Jacques Lucier, qui a reçu le titre de vice-recteur émérite.

4- Rapport du secrétaire

Le secrétaire souligne le fait qu'au cours de l'année 2008-2009, les membres du Conseil se sont réunis en séances régulières à 9 reprises soit une réunion de plus que l'année précédente.

Composition du Conseil pour 2009-2010

Le secrétaire déclare ensuite qu'il a reçu, en date du 13 mai, le rapport du Comité des candidatures de son président, Normand Dufort. Il se lit comme suit.

«Selon la règle établie, l'invitation a été adressée aux membres de l'APRUM dès le mois de janvier dernier en vue de recueillir des candidatures aux postes du Conseil de l'APRUM pour l'exercice 2009-2010. Le comité que j'avais l'honneur de présider comprenait Madame Andrée Imbach, Messieurs Roger Gosselin, Jean-Guy Pilon et Lionel Vallée. Au terme de la période allouée pour soumettre des candidatures, le comité accusait réception d'une seule candidature à chacun des postes ouverts. Je vous fais part au nom du comité que le Conseil du prochain exercice sera donc composé des membres suivants, tous élus par acclamation:

Jacques St-Pierre,	président
Jacques Boucher,	vice-président
Gilles Rondeau,	secrétaire
Jean-Robert Derome,	trésorier
André Brassard,	conseiller

Robert Brunet, Jean-Cléo Godin, Monique Michaud, conseiller conseiller conseillère.»

Le secrétaire ayant transmis cette information à la connaissance des membres de l'Association réunis en assemblée générale, déclare son rapport complet. Les membres élus font l'objet des applaudissements des personnes présentes.

5- Rapport du trésorier

Le trésorier distribue et commente un document en plusieurs tableaux portant sur l'état des finances de l'Association en date du 31 mai 2009. Le document comprend les parties suivantes :

- Exercice 2008-2009
- Comparaison entre les exercices 2007-2008 et 2008-2009
- Encaisse au 31 mai 2009
- Budget pro forma pour l'exercice 2009-2010
- Cotisation pour l'exercice 2009-2010

Le trésorier explique que l'accroissement des revenus de 2,700\$ résulte de l'augmentation de la cotisation annuelle qui est passée de 35\$à 40\$. Ceci a permis d'atteindre l'équilibre budgétaire souhaité. Jean-Robert Derome explique les éléments qui sont inclus dans la rubrique «divers». Le nombre de cotisants est resté stable par rapport à l'an dernier (569). Les augmentations aux postes «frais de bureau» et «courrier» sont imputables à la croissance du volume de documentation traitée.

Le trésorier explique que les frais de réception ayant augmenté considérablement les frais pour la réception de ce soir ont dû être augmentés de 3\$ additionnels pour atteindre 46\$. Il y a lieu de se questionner si des alternatives moins coûteuses ne devraient pas être envisagées afin de ne pas devoir puiser dans les fonds de l'APRUM pour couvrir le déficit des réceptions.

Le trésorier présente un budget pro forma qui prévoit une légère augmentation des revenus et dépenses et un léger surplus anticipé (320\$). Il souligne que plusieurs membres tardent à verser leur cotisation et qu'un effort devra être fait pour convaincre ces personnes à verser leur dû plus rapidement. Aucune hausse de cotisation n'est proposée pour cette année.

Il est proposé par Guy Couturier, appuyé par Jean Cléo Godin que le rapport du trésorier soit adopté. La décision est unanime.

6- Comité des candidatures

• Élection de deux membres

• Le président sortant de l'APRUM, Jean-Paul Lussier explique qu'il revient à l'Assemblée des membres d'élire deux membres du comité des candidatures. Il est ainsi proposé par Jean-Paul Lussier et appuyé par Jean-Marie Demers que Normand Dufort et Jean-Guy Pilon soient élus membres du comité des candidatures et que Denise Leclerc en soit le membre substitut. Aucune autre personne n'étant proposée ces personnes sont déclarées élues.

7- Club informatique de l'APRUM

Le Club informatique de l'APRUM est dirigé par Jean-Robert Derome. Le Club se réunit à 15h30 le 3 jeudi du mois. Les résultats des rencontres sont affichés sur le site web de l'APRUM. En 2008-2009, à sa cinquième année d'existence, le Club informatique s'est réuni à 7 occasions. L'assistance comprend en moyenne 15 personnes. Le Club reprendra ses activités le 17 septembre. Le président félicite Jean-Robert Derome pour son travail comme responsable du Club et le remercie.

8- Régime de rentes (RRUM)

Robert Brunet fait rapport à l'Assemblée. Les membres trouveront dans le prochain envoi des «Grains de sagesse» qui leur parviendra dans une quinzaine de jours, les explications détaillées de sa présentation. Les éléments suivants constituent l'essentiel de la présentation de Robert Brunet à l'assemblée.

«Comme chacun sait, l'année 2008 a secoué fortement les valeurs mobilières inscrites sur les bourses partout dans le monde. Par exemple, l'indice SP/TSX des actions canadiennes a chuté de 33%, l'indice SP 500 des actions américaines enregistre -37% et l'indice MSCI Europe a fini l'année avec -33,6%. Malgré que nous ayons des placements dans tous ces marchés, une gestion prudente et diversifiée a permis à la caisse du RRUM de s'en tirer avec un rendement pour l'année 2008 de -13,5%.

Évidemment, personne n'aime faire état de rendements négatifs. Toutefois, même si on se désole, en se comparant aux autres on se console, comme le dit l'adage. En effet, la médiane des rendements de la soixantaine de grandes caisses de retraite au Canada (celles ayant plus de 250 millions d'actifs) est de -16,4%. La caisse a donc fait mieux par près de 3%, ce qui la place dans le 1^{er} quartile du groupe pour 2008 ; elle a aussi une position de 1^{er} quartile pour les 5 dernières années avec un rendement annuel composé de 4,7%.

Afin d'avoir l'heure juste sur sa situation, le Comité de retraite a proposé au Conseil de l'Université de procéder à une évaluation actuarielle anticipée en date du 30 juin 2008. Cette proposition fut agréée par le Conseil et un comité de trois experts externes fut constitué. Aidé de notre firme d'actuaires (Morneau-Sobeco), ce comité a procédé à l'étude et remis son rapport le 25 février 2009. Le Conseil de l'Université a reçu ce rapport lors de sa réunion du 30 mars et a entériné les recommandations de suivi faites par le Comité de retraite.

En date du 30 juin 2008, la valeur marchande des actifs de la Caisse était de 2 471 millions de dollars. Par ailleurs, le passif (la valeur actuelle des rentes à payer à tous les participants dans le futur) tel qu'estimé par les experts externes et les actuaires se situe à 2 533 millions de dollars. Donc, selon cette évaluation, le régime est provisionné à 97,5%; ce qui implique un déficit de 62 millions de dollars.

Selon la loi, ce déficit doit être amorti par l'employeur et les participants ACTIFS sur une période de 15 ans. Les cotisations devront donc augmenter de 1,40% de la masse salariale, à partager 50/50 entre l'Université et les participants actifs comme le prévoit le règlement du régime. Il en sera ainsi jusqu'à la prochaine évaluation actuarielle qui aura lieu au plus tard le 31 décembre 2010. Il va sans dire que dans cette conjoncture, aucune des parties ne peut prendre de congé de cotisation et que toute amélioration au régime qui coûterait des sous est exclue.

Pour les retraités, rien ne change. Les rentes prévues lors de leur retraite seront payées intégralement, le régime étant garanti par l'employeur. De plus, toutes les améliorations déjà consenties dans le passé seront respectées : indexation à 100% de l'indice des prix à la consommation (IPC) pour toutes les années de service acquises jusqu'en 2006 et indexation ad hoc de 25 %, en plus du 75% garanti, pour les années de service 2006 à 2011. Donc, tous ceux qui ont déjà pris leur retraite sont assurés d'une pleine indexation.»

Suite à une question de la salle concernant l'évaluation actuarielle au 30 juin 2008, Robert Brunet apporte les précisions suivantes.

«D'aucuns pourraient se demander pourquoi une évaluation au 30 juin 2008 plutôt qu'au 31 décembre 2008. Il y a trois raisons à cela : 1°) il faut plusieurs mois pour que les actuaires et qu'un comité d'experts externes réalisent une telle évaluation, que le Comité de retraite en prenne connaissance, fasse ses recommandations et finalement que le Conseil de l'Université en soit saisi, 2°) le régime vise le long terme et la valeur des actifs au 30 juin 2008 représentait assez bien la valeur moyenne glissante des actifs depuis 5 ans. En choisissant le 30 juin 2008, le Comité de retraite évitait d'arrimer la valeur de la Caisse pour fin de projection à long terme à des marchés financiers particulièrement déprimés vers la fin de l'année, 3°) procéder à une évaluation actuarielle en 2008 nous permet aussi, selon la loi, d'attendre jusqu'au 31 décembre 2010 pour une nouvelle évaluation. On espère que la situation des marchés se sera stabilisée d'ici là.»

Selon Robert Brunet, l'année budgétaire 2008-2009 a été désastreuse pour l'ensemble des régimes de retraite et fonds mutuels. Notre résultat pour la période est de -13%. Il n'y a pas lieu de s'en féliciter mais notre performance est meilleure que la plupart des autres fonds de pension au pays. Notre actif est de 2,47 milliards de dollars et notre passif (rentes à payer) est de 2,53 milliards. Notre fonds est donc approvisionné à 97,5%. Le déficit de 162 million peut être amorti sur 15 ans. Ceci ne représente toutefois aucun changement pour les retraités qui ont pris leur retraite jusqu'en 2006 dont les pensions sont indexées à 100%. Pour les retraités plus récents l'indexation à 100% est assurée jusqu'en 2011.

Une question est posée sur ce qui pourrait survenir en cas de déficit ou de faillite de l'employeur. Ce scénario est très improbable et rien dans les chiffres actuels permet de supposer qu'une telle éventualité pourrait survenir. Jacques St-Pierre remercie chaleureusement Robert Brunet pour ces informations et pour sa contribution au Régime des rentes de l'Université de Montréal et à l'APRUM.

9- Assurance-santé.

Jacques St-Pierre et Robert Cléroux font rapport à l'Assemblée. Robert Cléroux présente les faits saillants des changements survenus depuis juin 2008.

«Ce qui intéresse les membres de l'APRUM dans le rapport sur l'assurance santé, ce sont les primes que nous devons payer et la santé financière de notre régime d'assurance. En ce qui a trait aux augmentations de prime, pour l'année commençant le 1er juin 2009, nos primes seront augmentées de 2%. L'année dernière, au 1er juin 2008, elles ont augmenté de 4,7% mais cette augmentation a été payée par les surplus du régime (seulement pour l'année s'étendant du 1^{er} juin 2008 au 31 mai 2009) Donc, au 1^{er} juin 2009, nous devons ajouter ce 4,7% à l'augmentation de 2%. Par rapport aux primes effectivement payées l'année dernière l'augmentation réelle sera de 6,8%.

Concernant les surplus accumulés, pour l'année 2007-2008 notre régime a inscrit un surplus de 85 102\$ et le surplus disponible accumulé au 31 mai 2008 s'élevait à 262 624\$. Nous avons utilisé une partie de ce surplus afin d'absorber l'augmentation de 4,7% des primes durant une année (environ 40 000\$) ainsi que pour nous accorder un congé de primes pour le mois de juin 2008 (72 207\$) pour un total de 112 200\$. Le surplus fut ainsi réduit à 150 400\$ auquel il faut ajouter le surplus de l'année s'étendant du 1^{er} juin 2008 au 31 mai 2009. Ce surplus est estimé à 40 000\$ ou 50 000\$ (estimation conservatrice). En conséquence, au 31 mai 2009, le surplus estimé se situait entre 190 000\$ et 200 000\$.

Il a été décidé d'utiliser ce surplus afin de nous accorder, encore cette année, un congé de primes pour le mois de juin 2009 (environ 75 000\$). Cette réduction représente pour nous une économie de 8,3% de nos primes annuelles. A partir du 1^{ier} juillet 2009 nos primes mensuelles seront donc de 62,59\$ pour un contrat individuel, de 74,34\$ pour un contrat monoparental et de 131,07\$ pour un contrat familial.

Trois faits saillants émergent du rapport annuel de la Croix Bleue concernant notre régime collectif:

- a) Les réclamations pour des frais hospitaliers ou de médicaments représentent plus de 69% des réclamations adressées à Croix Bleue.
- b) Le ratio prestations/primes se situe autour de 81%.
- c) Au 31 mai 2009 les surplus du régime étaient composés du fonds de stabilisation (80 767\$ et du surplus disponible (entre 190 000\$ et 200 000\$). La santé du régime est excellente.»

Aucune question n'émanant de la salle, le président remercie Robert Cléroux pour son excellent travail dans ce dossier.

10- Site web de l'APRUM.

Le site de l'APRUM est hébergé au Département de physique et placé sous la responsabilité de Jean-Robert Derome. François St-Pierre en assume cependant la gestion au quotidien et il procède à la mise à jour régulière du site. La page d'accueil comprend plusieurs sujets d'actualité. Dans les développements prévus pour l'an prochain il y a l'ajout d'une chronique «Opinions libres» et d'une «Foire aux questions» (FAQ). L'APRUM veut faire de son site web un instrument de communication privilégié avec ses membres et le grand public. L'adresse du site est www.aprum.umontreal.ca. Tous sont invités à le consulter fréquemment.

En réponse à une question de la salle, Jean-Robert Derome explique que la compilation des données statistiques sur la fréquentation du site sera effectuée régulièrement et que ces données seront rendues disponibles aux membres.

11- Grains de sagesse.

«Grains de sagesse» paraît deux fois l'an, soit en décembre et en juin alors que la «Lettre du président» paraît les autres mois sauf en été. Jacques Boucher est responsable de la rédaction des «Grains de sagesse». Il précise que la prochaine parution des «Grains de sagesse» sera disponible dans les jours qui viennent et sera acheminée par la poste aux membres. Comme à l'accoutumée, le numéro compte six pages et comprend quatre articles. Jacques Boucher remercie Jean Cléo Godin responsable de la chronique «Les collègues publient» de même que les autres personnes qui ont rédigé des articles dans les deux derniers numéros. Un membre s'enquiert de la possibilité que ces envois papier soient aussi offerts en format électronique pour ceux et celles qui en exprimeraient le désir.

12- Affaires diverses.

Aucune affaire diverse n'est inscrite à l'ordre du jour ni a été proposée par l'Assemblée. Une membre présente une proposition de féliciter notre président et les membres du Conseil pour l'excellent état de santé de notre association et de les remercier pour leur dévouement. Les applaudissements saluent sa proposition.

13- Levée de la séance.

La séance est levée à 17h17 sur proposition de madame Paule Rolland-Thomas.

Jacques St-Pierre Président Gilles Rondeau Secrétaire